

CONTRIBUTION DE LA CSO/PLCP AUX OMD

.....

La contribution du Ministère de la Famille, de la Solidarité Nationale, de l'Entreprenariat Féminin et de la Micro Finance à l'atteinte des OMD s'est effectuée à travers la mise en œuvre des activités de l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS), du Projet de Lutte Contre la Pauvreté (PLCP/BAD) et du Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté (PAREP) dont le financement cumulé s'élève, environ, à 34. 500 000 000 F CFA.

L'agrégation des réalisations desdits Projets et Programmes, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et les OMD, donne ce qui suit :

I. Objectif 1 : Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim.

Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour.

1.1.1 Création de richesses.

- 3. 498 589 741 F CFA injectés pour le financement de MPE et autres Activités Génératrices de Revenus. Plus de 100.000 personnes ont bénéficiés des financements.
- 376 Equipements post récoltes (moulin, décortiqueuses, batteuses).
- 10 Parcs à vaccination
- 18 Halls de marché
- 58 Magasins de stockage
- 01 Marché.

1.1.2

Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim.

- CF., ci-dessus, Création de richesses.

II. Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous.

D'ici à 2015, donner à tous les enfants (garçons et filles) les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

- Cases des Tout Petits : 18

- Salles de classe : 200
- Centres de Documentation Intégrés (CDI) :

III. Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaires et secondaires d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.

- Intégration de l'approche Genre dans les Cases des Tout Petits et dans la mise en œuvre des différents Projets et Programmes.

IV. Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

- Cases de santé : 159
- Postes de santé : 17
- Maternités rurales : 3

V. Améliorer la santé maternelle.

Réduire de trois quart, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle.

- Cf., ci-dessus, Infrastructures réalisées.
- Activité d'information et de sensibilisation.

VI. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies.

D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance actuelle.

- 37. 030 493 F CFA injectés pour le financement d'Activités génératrices de Revenus au profit de personne vivant avec le VIH/SIDA.

D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et avoir commencé à inverser la tendance actuelle.

- Cf., ci-dessus, Infrastructures réalisées.
- Activités de prévention et de soins curatifs menés dans les Infrastructures de santé.

VII. Assurer un environnement durable.

7.1 Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales pour inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environne- mentales.

- 4 digues de protection
- 11 projets de lutte contre l'insalubrité.

7.2 Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à l'approvisionnement en eau de boisson salubre.

- Hydraulique villageoise : 255 puits, 2 forages.
- Assainissement : 757 latrines.

7.3 Réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis.

-

VIII. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

8.1 En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile.

Dans le cadre du PAREP, une coopération tripartite entre le Gouvernement du Sénégal, le PNUD et le Grand Duché du Luxembourg a permis de mener une expérience intéressante en matière d'insertion des jeunes diplômés de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle.

Cette expérience sera poursuivie dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de Réduction de la Pauvreté (PRP) en cours d'exécution pour la période 2008-2011.

NB : Autres réalisations :

- 4 radios communautaires.
- 60 Centres Polyvalents de formation professionnelle.
- 16 Cases Foyers.
- 4 Foyers de jeunes.
- 5 Foyers sociaux éducatifs.
- 5 Centres de Ressources Communautaires.

**A L'ATTENTION
DE MADAME LE MINISTRE DE LA FAMILLE, DE LA SOLIDARITE
NATIONALE, DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ ET DE LA
MICROFINANCE.**

.....

CONTRIBUTION DU MINISTERE AUX OMD

Le Ministère assure la définition des stratégies et la mobilisation des Fonds destinés aux OMD en partenariat avec le PNUD, dans le cadre du Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté (PAREP) et du Programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de Réduction de la Pauvreté (PRP).

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement ont été pris en charge par le PAREP et continuent de l'être par le PRP cofinancé par le Gouvernement du Sénégal, le PNUD et Le Grand Duché du Luxembourg, pour la période 2008-2011, à travers son Axe stratégique 1 « Appui au pilotage stratégique » et ses trois volets que sont :

1° La réflexion autour des stratégies de long terme est intégrée dans la formulation des Stratégies de Réduction de la Pauvreté.

2° Le développement humain est au cœur du dialogue entre acteurs.

3° La planification et la programmation participative, pour la mise en œuvre du DSRP II sont renforcées.